



Communiqué

Des associations de santé refusent de dénoncer les organisateurs de free party qui font appel à elles

20/10/2021



En août puis en septembre, Keep Smiling et Techno+, **deux associations de Réduction des Risques (RdR) en milieux festifs, ont chacune reçu une demande étonnante et inquiétante de la Justice : dénoncer des organisateur·ices présumé·es de free-party, sous peine de sanction en absence de réponse (3750€ d'amende).**

Nos deux associations, historiquement liées à la fête libre, sont **subventionnées pour intervenir depuis 25 ans dans les fêtes techno alternatives, que l'évènement soit légal ou illégal.** Nous permettons un accès à la santé et à l'information sur les risques liés aux pratiques festives, nous prenons en charge, si besoin, les personnes en difficultés.

Nos missions, comme celles de toutes les associations chargées de mener cette politique de santé publique relatives aux drogues, ne sont possibles que grâce à la confiance mutuelle entre les usager·ères de la fête, les organisateur·ices et nos structures de santé. **En nous demandant de briser cette confiance mutuelle, la Justice balaye des années de travail et se met entre nous, associations de santé, et notre public, les fêtard·es.**

Le choix de **la répression au détriment de la santé** et de notre capacité d'agir a de nouveau été fait. Cela s'inscrit dans la continuité des évènements récents où le soi-disant maintien de l'ordre a primé sur l'intérêt sanitaire :

Juin 2019, fête de la musique à Nantes > une charge policière en bord de Loire provoque la panique, environ 15 personnes tombent à l'eau, l'une d'entre elle meurt.

Décembre 2020, free party du nouvel an à Lieuron > les participant·es, dont les bénévoles de nos associations, reçoivent des amendes pour non-respect du confinement au lieu de mettre en place une action d'information et de dépistage sur place. Un jeune suspect est placé en détention provisoire pendant 3 semaines pour organisation de l'évènement.

Juin 2021, teknival de Redon > la Préfecture refuse l'accès aux secours alors qu'un jeune a eu la main arrachée. Le stand de prévention, dans lequel dorment des personnes blessées, reçoit plusieurs grenades lacrymogènes.

Une fois de plus, nos associations de RdR doivent se battre pour ne pas être inquiétées juridiquement dans la réalisation de nos missions de santé publique et pour protéger nos bénéficiaires organisateur·ices d'évènements. Une cause derrière laquelle les structures de RdR de France sont unies.

C'est pourquoi, devant ces 2 réquisitions judiciaires, véritables « obligations à dénoncer », **nous, acteur·ices de Santé en milieux festifs, ne pouvons pas rester indifférent·es ni à l'obstruction de nos actions par la Justice ni à l'évolution répressive de la gestion de la fête libre. Nous nous indignons de l'utilisation des pressions judiciaires à l'encontre de deux de nos structures.**

Nous ne céderons pas à ces pressions et nous ne trahisons pas la confiance des organisateur·ices de fêtes qui, soucieux·ses de la santé de leur public, font appel à nous.

Contact presse : info@technoplus.org | contact@keep-smiling.com

Signataires : **ACT UP SUD-OUEST - AIDES - ASSOCIATION ARGILE - ASSOCIATION LE PÉLICAN - ASSOCIATION OPPELIA - ASSOCIATION PROSES - ASSOCIATION RIMBAUD - ASUD MARS SAY YEAH - ASUD NÎMES - BUS 31/32 - CHECKPOINT - COLLECTIF « ENSEMBLE, LIMITONS LES RISQUES » - CONSCIENCE NOCTURNE - FREEFORM - LA BULLE D'R - JUSQU'À L'AUBE - KEEP SMILING - KORZÉAME - L'ORANGE BLEUE - L630 - SPIRITEK - TECHNO+**

Ils soutiennent l'initiative : Coordination Nationale des Sons - Fonds de soutien Juridique des Sound System

La Réduction des Risques, c'est quoi ?

La Réduction des Risques (RdR) est l'ensemble des mesures et politiques de Santé Publique visant à limiter les dommages sanitaires (overdoses, bad trip, contaminations, infections...) et sociaux liés à la consommation de drogues. Elle concerne toutes les drogues, légales et illégales, ainsi que tous les usages qu'ils soient expérimentaux, récréatifs, ponctuels, abusifs ou inscrits dans une dépendance. Elle est encadrée par la loi du 16/01/2016 du code de santé publique et son décret référentiel du 14/04/2005.



Keep Smiling est une association d'auto-support intervenant depuis 1996 sur les scènes festives légales ou illégales, électroniques et LGBTIAQ+. Basé·e·s à Lyon et Grenoble, nous abordons les risques liés à l'usage de produits psychoactifs, la sexualité, les risques auditifs, les risques routiers...
<https://keep-smiling.com>



Techno+ est une association de santé communautaire issue du mouvement techno créée en 1995. Portée par des volontaires, elle mène des actions de réduction des risques liés aux pratiques festives (drogues, sexualité...) dans les free party, teknival, raves, clubs, festivals...
<https://technoplus.org>